



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armement

Question au Gouvernement n° 168

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse.

M. Gérard Charasse. Monsieur le ministre de la défense, après les regroupements opérés dans l'électronique de défense, le délégué général à l'armement a annoncé récemment une restructuration de l'activité munitionnaire qui concernerait les entreprises Manurhin, Luchaire, Cime-Bocuze et Thomson-DASA. Ces entreprises ont déjà, par le passé, connu des modifications importantes. Elles ont d'ailleurs globalement réussi leur mutation. Mes questions sont les suivantes: qui, de GIAT ou de Thomson, occupera la place de leader dans ce domaine ? Pouvez-vous nous indiquer le calendrier de ce regroupement ? Des liens entre GIAT et ces entreprises seront-ils conservés ? Je pense en particulier à Manurhin, qui assure 50 % de son activité par la sous-traitance d'activités de GIAT sans rapport direct avec l'activité munitionnaire. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Alain Richard, ministre de la défense. Monsieur le député, le mouvement d'adaptation de nos industries de défense doit suivre une ligne constante, claire et exprimée. J'ai pu vous en définir la logique la semaine dernière, lors du débat sur le budget de la défense.

L'objectif est de consolider le potentiel d'avenir de ces industries et de s'appuyer sur les bases d'excellence technologique qu'elles ont pu constituer. Cela signifie autre chose que le statu quo, car une tactique délibérément offensive est nécessaire pour que ces entreprises puissent valoriser leurs atouts.

Des discussions sont en cours entre le GIAT et Thomson-DASA Armement sur le secteur des armes et munitions, dans la perspective d'une alliance industrielle à base française comportant une possibilité de partenariat européen. Elles en sont pour l'instant à un stade d'analyse et leur objectif central est la mise en commun des capacités technologiques. Aucune échéance n'est donc aujourd'hui fixée.

Mais la position du Gouvernement, actionnaire quasi unique du GIAT et actionnaire déterminant de Thomson, est très claire: l'objectif est que le groupement GIAT reste le leader, le responsable principal pour toute la branche «Armes et munitions» de nos industries de défense. Par conséquent, si un accord est trouvé, le chef de file sera GIAT. Monsieur le député, le Gouvernement peut être cru quand il exprime cette volonté puisque la logique qui a conduit la réorganisation industrielle de Thomson était celle-là et qu'elle a atteint son but. Il y a à cela une raison simple: quand il procède à la réorganisation des industries de défense, ce gouvernement, lui, croit en leurs chances et en leur valeur ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 168

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 1997, page 6072

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 novembre 1997